

Rapport du Préavis 09/2011-2016

Collège de la Carrière

Rénovations des façades et rénovations diverses

Présents : Mme Aurélie Regamey, MM. Jacques Battilotti, Giuseppe Dalla Valle, Frédéric Delacrausaz, Claude Paillard, Michel Walter, président : Jean-Claude Luget

Pour la Municipalité : M. Rezso et pour la Commune : M. Le Goff.

Séance du 1^{er} février 2012

Le collège de la Carrière, construit en 2004-2005, nécessite déjà plusieurs interventions de réparations et d'entretien. Suite aux discussions et à la visite des lieux que nous avons pu faire lors de la séance, nous avons pu constater et discuter des problèmes suivants :

- **Les infiltrations d'eau** - dont les premières investigations datent de 2007 - ont été réparées partiellement mais en 2010 de nouvelles investigations ont dû être entreprises et c'est à ce moment que l'on a découvert certains défauts cachés. L'entreprise à l'origine de ces travaux, en contrat direct via l'architecte comme directeur des travaux, a fait faillite et il n'y a plus moyen de faire recours sans entrer dans des démarches beaucoup trop longues et onéreuses. Dans le cas des interventions par les entreprises sur les façades Nord et Sud, la commission émet le vœu de demander une garantie de bonne fin de chantier (soit 10 % des travaux exécutés selon la norme SIA 118) des joints et autres éléments sur une durée de 10 ans au moins.
- **A l'intérieur du collège** nous avons pu constater que les casiers des vestiaires avaient été conçus de façon très esthétique mais ils n'ont pas résisté aux nombreuses ouvertures et fermetures. Actuellement des charnières ont été arrachées sur plus d'un tiers de ceux-ci et ils ne sont plus réparables, donc il faut les remplacer. Certains commissaires souhaitent un balayage plus large des fournisseurs potentiels dans le but d'en diminuer le coût unitaire, mais toujours en respectant les aspects robustesse et esthétique. (voir expérience des autres établissements communaux et cantonaux).

- **Les salles de classes**, principalement côté ouest, ont le problème de laisser infiltrer trop de lumière à certaines heures et l'écran-tableau électronique n'est plus utilisable. La pose de rideaux d'assombrissement s'avère nécessaire.
- **La salle de musique** a un problème d'acoustique. Une étude faite par un acousticien est en cours de réalisation, ce qui nécessitera des améliorations, donc engendrera des travaux.
- **La régulation du chauffage** était auparavant faite d'une manière unique pour tout le bâtiment et le chauffage, après les heures d'école, baissait de manière unique dans tous les locaux. Ceci incommodait beaucoup les personnes utilisant la salle de gym le soir. Une mise à niveau par séparation des groupes de chauffe a été exécutée et, comme nous avons pu le constater, actuellement la régulation se fait d'une manière plus adéquate.
- **A l'extérieur du collège** nous avons pu constater que l'état du bois des gradins a besoin d'une bonne couche de peinture, les treillis de la rambarde -endroit idéal pour s'asseoir pendant la récré – se sont petit à petit affaiblis et ont besoin d'être refaits et renforcés. Les parties en inox ont subi le même sort. Enfin, le pied du tilleul n'a plus de gazon ce qui cause des salissures dues à la boue que les élèves ramènent à l'intérieur du collège.

Les commissaires dans leur ensemble ont aussi émis le vœu d'un meilleur suivi des travaux dans tous les ouvrages dont la commune pourra être maître d'œuvre à l'avenir.

Nous tenons à remercier Messieurs Rezso et Le Goff pour leur excellent travail ainsi que pour la visite du collège qui nous a permis de constater de manière concrète toutes ces malfaçons et usure prématurée.

Conclusion :

Au vu des éléments présentés ci-dessus, la commission chargée d'étudier le préavis municipal **09/2011-2016**, à l'unanimité de ses membres présents, vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter les conclusions du présent préavis et d'accorder à la Municipalité les crédits demandés.

Jean-Claude Luget

